

Le 25 août 2008

Question écrite n° 30-28916
au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

M. Olivier Dussopt attire l'attention de M. le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche sur la propagation de l'épizootie de fièvre catarrhale ovine au Nord-Ardèche.

Un plan d'urgence sanitaire a été mis en place, en Ardèche, afin de contenir la propagation de la maladie virale. Au-delà des mesures nécessaires prises au titre de la prévention, une politique de vaccination des troupeaux a été initiée.

Les éleveurs des autres départements concernés par cette épizootie se sont plaints de lenteurs dans l'acheminement des vaccins aux vétérinaires et de leur coût excessif.

Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures prises, en Ardèche, afin de favoriser un égal accès au vaccin et la réduction des coûts à supporter par les éleveurs.